

L'exploitation multisectorielle des ressources en eaux thermo-minérales: études comparées de sites français et belges: structuration des acteurs et conditions d'accès à la ressource

Guillaume Pfund

▶ To cite this version:

Guillaume Pfund. L'exploitation multisectorielle des ressources en eaux thermo-minérales: études comparées de sites français et belges: structuration des acteurs et conditions d'accès à la ressource . Doctoriales IRG de Lyon, Dec 2013, Lyon, France. hal-01700258

HAL Id: hal-01700258 https://hal.science/hal-01700258v1

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'exploitation multisectorielle des ressources en eaux thermo-minérales : études comparées de sites français et belges : structuration des acteurs et conditions d'accès à la ressource

Guillaume PFUND 3^e année de thèse – (Directeur de thèse : Isabelle LEFORT)



Recherche appliquée en géographie économique : une ressource naturelle non renouvelable exploitée par trois types d'usages, dont deux majeurs

Une ressource souterraine renouvelable. Mais un caractère épuisable lié à la fragilité de son processus de reproduction naturel.



- La filière industrielle : l'embouteillage d'eau minérale
- La filière thermale : santé, remise en forme, bien-être
- La filière énergie : géothermie basse température



Objectifs

- 1- Identifier un panel représentatif de territoires à usage multisectoriel
- 2- Analyse des liens entre les acteurs locaux, et leurs stratégies
- 3- Identifier les modes de gouvernance (collaboration et conflits d'usages)
- 4- Analyser l'évolution des usages dans le temps et les facteurs
- 5- Monographie de territoire et analyse comparative des sites
- 6- Construire une typologie : notamment au travers du critère d'accès à la ressource et de structuration des acteurs

Matériel et méthode

Campagne d'interviews téléphoniques :

- Acteurs industriels privés : usines d'embouteillages
- Acteurs du thermalisme privés et publics : établissements
- Acteurs liés à la ressource : collectivités territoriales
- à l'échelon communal et intercommunal

Données techniques du BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minière, pôle eaux minérales



Premiers résultats de l'analyse

Exploitation des ressources en eaux minérales en France

- 115 établissements thermaux en activité
- 50 usines d'embouteillage d'eau minérale en activité
- Plusieurs projets de géothermie

Panel d'observation : 17 sites

- 14 site ayant un double usage en France: embouteillage-thermal
- 1 territoire ayant un projet de double usage : Divonnes
- 2 site ayant un double usage en Belgique: embouteillage-thermal,

Sites à double usage existant :

Contrôle de la ressource par un <u>acteur public</u> Monopole public d'accès à l'eau : **Usages séparés** Embouteillage : gestion privée • Thermalisme : gestion Etat / Régie Casino : autre gestion privée Exemple: Vichy, Luchon Ancien monopole d'Etat, accès à l'eau privé-public et usages séparés Embouteillage : gestion privée Interne Thermalisme : gestion privée Interne Casino : autre gestion privée

Monopole public d'accès à l'eau égalitaire. Usages séparés Embouteillage : gestion privée Collectivité Territoriale • Thermalisme : privée

Exemple: Aix les bains, Niederbronn

Contrôle de la ressource par un <u>acteur privé</u> Monopole privé d'accès à l'eau: **Concentration horizontale des usages** Embouteillage Interne Thermalisme Casino Hôtels Exemple : Danone, site d'Evian Ancien monopole privé, accès à l'eau privé. Usages séparés • Embouteillage : gestion privée • Thermalisme : gestion en SEM Casino: autre gestion privée Exemple : Nestlé Water, sites Vittel-Contrex Duopole privé d'accès à l'eau. **Usages séparés** Embouteillage : gestion privée Interne • Thermalisme : gestion privée Interne Casino: autre gestion privée

Sites et projets d'embouteillage

Contrôle de la ressource par un acteur public

Monopole public d'accès à l'eau égalitaire. Usages séparés

Projet d'embouteillage

• Thermalisme : gestion privée

Casino : autre gestion privée

Exemple : Valvital, Divonne

Collectivité Territoriale

Sites et projets en géothermie Contrôle de la ressource par un <u>acteur public</u>

Monopole public d'accès à l'eau

public. Usages séparés

Projet géothermie d'eau chaude

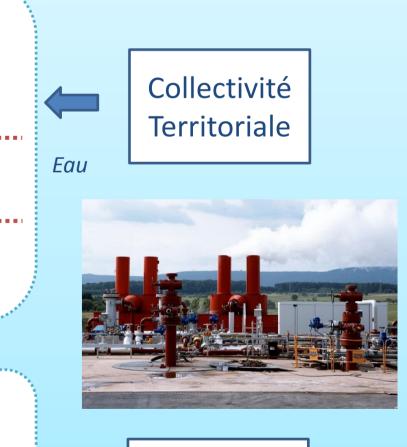
• Thermalisme : gestion privée / Etat

Embouteillage : gestion privée

Exemple: Aix, Vichy, Chaudes Aigues

Monopole privé d'accès à l'eau et usage unique

Projet géothermie vapeur d'eau de 90°-150°C. Exemple : Bouillante



Interne

Premiers résultats de l'analyse transversale

Exemple : Neptune, site Dax et Lamalou

Ressource en eau contrôlée par un acteur public

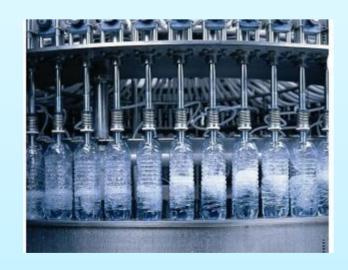
Casino: autre gestion privée

Exemple: Thonon, SPA



Une tendance à la privatisation de l'accès à l'eau en parallèle du retrait de l'Etat du secteur du thermalisme

Les communes propriétaires des forages ne privatisent pas ce droit, même en cas de concession de la gestion à un privé



→ Régime de propriété commune de la ressource, mais avec un accès restreint des usagers :

- deux à trois usages indépendants : peu de coordination sur la protection de la ressource

- un usager exerçant un lien de dépendance sur l'autre usage réduit-il son potentiel de développement ?

Ressource en eau contrôlée par un acteur privé



Une tendance à la spécialisation des acteurs : l'embouteillage, l'hôtellerie, le casino, le thermalisme et bien-être

Les embouteilleurs propriétaires des forages conservent le droit d'accès à l'eau malgré la spécialisation des usages





Ressource en eau contrôlée par un acteur public - projets d'embouteillage et de géothermie



Les communes propriétaires des forages de l'usage thermal et ayant des projets d'embouteillage conservent ce droit.

Les communes ayant des projets de géothermie développent de nouveaux droits d'accès à l'eau (usage chaufferie urbaine – éco-quartier)

Les projets de géothermie industrielle s'approprient l'accès à la ressource

- 1- Gestion et protection de la ressource
- Gouvernance collaborative autour de la gestion et la protection de la ressource en eau, notamment pour les petits sites à l'image de Spadel, Nestle Water, Danone Water
- Protection règlementaire de l'impluvium des gisements (périmètre de protection classée DIP)

Perspectives

- 2- Développement territorial et mode de valorisation de la ressource
- > Trajectoires de développement, tendances généralisables
- Outil d'analyse et d'évaluation basé sur l'observation comparée de 17 territoires de la filière eau thermo-minérale





